

L'ANACARDE, UNE REPONSE A LA CRISE DU CACAO A DIMBOKRO DANS LA REGION DU N'ZI ?

KOTCHI Koffi Joachim

Centre de recherche en écologie (CRE)
Université Nangui-Abrogoua (Côte d'Ivoire)
joachimkotchi@gmail.com

Résumé

Depuis l'époque coloniale, le café et le cacao ont été les cultures de rente en Côte d'Ivoire. Ces cultures sont faites dans les zones forestières. La région du N'Zi fut l'une des plus grandes zones de production. En termes de superficie, cette région occupait entre 22 et 28 % des surfaces cultivées avec 28 % de la production nationale de 1950 à 1968. De 1969 à 1972, cette proportion tombe à moins de 22%. Aujourd'hui, la région du N'zi avec à sa tête le département de Dimbokro, contribue à hauteur de 11% à la production nationale de cacao. Le constat qui se dégage est le recul des plantations de cacao qui faisaient la fierté de la population au profit de l'anacarde. C'est ce constat qui fonde notre étude qui se propose d'évaluer les manifestations de la crise du cacao et ses conséquences à Dimbokro. Pour ce faire la méthodologie adoptée est basée d'une part sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain d'autre part. la recherche documentaire a permis de consulter divers documents relatifs à ce sujet. Quant à l'enquête de terrain, un questionnaire a été adressé à cinquante (50) paysans pris au hasard dans 5 localités choisies en fonction du niveau de production de l'anacarde. En outre, des entretiens ont été menés auprès des responsables des structures d'encadrement (ANADER et OLAM) et de coopératives. Le traitement des données recueillies a montré que la crise du cacao se manifeste sous plusieurs formes notamment la réduction du nombre de producteurs de cacao et la baisse du rendement à l'hectare. Pendant ce temps, l'anacarde enregistre des résultats probants dus à un certain nombre de facteurs.

Mots clés : région du N'zi- Crise du cacao – Dimbokro - Anacarde

Abstract

Since colonial times, coffee and cocoa have been cash crops in Côte d'Ivoire. These crops are grown in forest areas. The N'Zi region was one of the largest production areas. in terms of area, this region occupied between 22 and 28% of cultivated areas with 28% of national production from 1950 to 1968. From 1969 to 1972, this proportion fell to less than 22%. Today, the N'zi region, headed by the Dimbokro department, contributes 11% to national cocoa production. The observation that emerges is the decline of cocoa plantations which were the pride of the population in favor of cashew. It is this observation that is the basis of our study, which aims to assess the manifestations of the cocoa crisis and its consequences in Dimbokro. To do this, the methodology adopted is based on the one hand on documentary research and on the other hand the field survey. the documentary research made it possible to consult various documents relating to this subject. As for the field survey, a questionnaire was sent to fifty (50) farmers taken at random in 5 localities chosen according to the level of cashew production. In addition, interviews were conducted with managers of supervisory structures (ANADER and OLAM) and cooperatives. The

processing of the data collected showed that the cocoa crisis manifests itself in several forms, in particular the reduction in the number of cocoa producers and the drop in yield per hectare. Meanwhile, cashew is showing strong results due to a number of factors.

Keywords: N'zi region - Cocoa crisis - Dimbokro - Cashew

Introduction

La région du N'ZI avec pour chef-lieu le département de Dimbokro fait partie de l'ancienne boucle du cacao. Principale zone de production de café et de cacao en Côte d'Ivoire dans les années 1970, cette région connaît une crise liée à la chute de ses productions. Or, Selon Yapi et Kouadio, cités par Aloko et al.,(2014 : 309), en termes de superficie cette région occupait entre 22 et 28 % des surfaces cultivées avec 28 % de la production nationale en 1968. Mais après plusieurs années de prospérité, l'économie cacaoyère et caféière connaît un déclin dans l'ensemble de la boucle. Pour lutter contre la pauvreté rurale, les populations se tournent aujourd'hui vers d'autres cultures de rente. Ainsi, nous assistons à la vulgarisation de l'anacarde qui, selon (Gouma, 2003, cité par Tuo, 2020 : 193) a été introduite officiellement en Côte d'Ivoire au début des années 1960 à travers la SATMACI (Société d'Assistance Technique pour la Modernisation Agricole en Côte d'Ivoire) et la SODEFOR (Société pour le développement des plantations forestières). Cette culture nouvellement introduite à Dimbokro a su s'imposer. Cette expansion de l'anacarde suscite de nombreuses interrogations. Les conditions naturelles sont-elles favorables à cette culture ? L'anacarde est-il plus facile à cultiver que le cacao ? Est-il plus rentable que le cacao ? Telles sont les interrogations qui nous permettront de comprendre le passage du cacao à l'adoption de l'anacarde à Dimbokro.

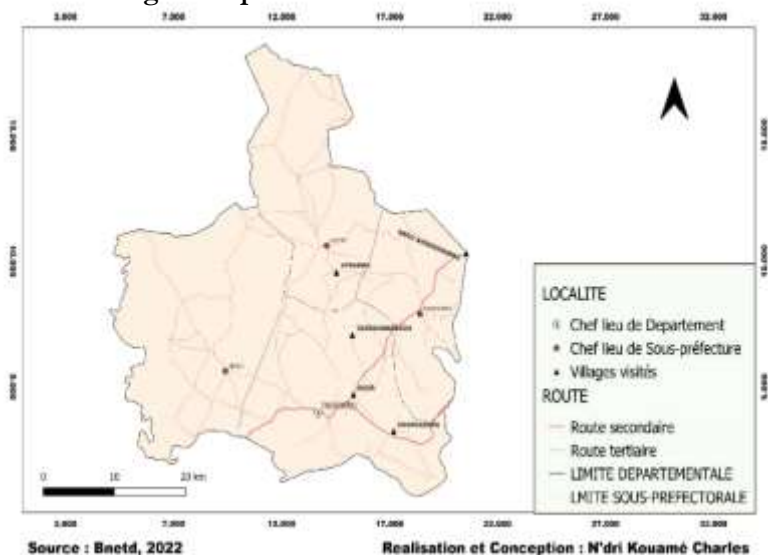
1. Matériels et méthode

La méthodologie adoptée pour mener cette étude est basée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La recherche documentaire nous a permis de consulter divers documents relatifs à ce sujet. Cela nous a amené à consulter des revues scientifiques, des rapports d'activités des structures techniques telles que les directions régionales de l'ANADER et de l'agriculture, la société OLAM, chargée de la commercialisation de la noix de cajou et les sociétés coopératives. Cette phase a permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives et

mieux cerner le sujet. Quant à l'enquête de terrain, un questionnaire a été administré à cinquante (50) paysans pris au hasard dans 5 localités choisies en fonction du niveau de production de l'anacarde. En effet, les villages ont été choisis en fonction de leur niveau de production (tonnage) de l'anacarde. Au total, 55 personnes ont été interrogées y compris les responsables des structures d'encadrement (ANADER et OLAM) et de coopératives. Les villages visités sont représentés par la figure 1.

En ce qui concerne le matériel, un téléphone portable a servi aux prises de vues (photo) et le traitement des données à effectuer par le logiciel Sphinx.

Figure 1 : présentation des localités visitées



2. Résultats

2.1. Manifestation de la crise du cacao à Dimbokro

Le déclin de la culture du cacao à Dimbokro est appréhendé sous plusieurs facettes.

2.1.1. Une réduction du nombre de producteurs de café et de cacao

L'une des manifestations de la crise du cacao dans le département de Dimbokro est la démotivation des populations peu enclines à la culture du cacao. En effet, nos enquêtes ont permis de constater que les populations s'adonnent de moins en moins à la culture cacao. Pour s'en rendre compte, nous avons demandé aux populations lors de l'enquête à savoir si elles cultivent le cacao. La réponse des uns et des autres est consignée dans le tableau 1

Tableau 1 : Nombre d'exploitants actuels de caféiers et de cacaoyers dans les villages enquêtés.

Avez-vous des plantations de café et de cacao. ?	Effectif	Fréquence
Oui	9	18 %
Non	41	82 %
Total	50	100 %

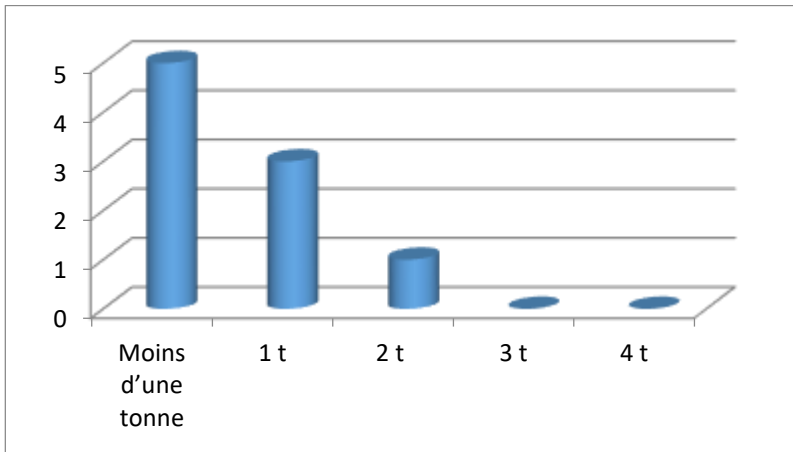
Source : Nos données d'enquête, avril 2023

A la lecture du tableau 1, 82% des personnes interrogées ne possèdent pas de plantations de cacao contre seulement 18% qui détiennent encore des plantations de cacao. Elles justifient cette situation par la dégradation des conditions climatiques et pédologiques qui ne sont plus propices au développement de café et du cacao. Du coup, cela entraîne de faibles rendements.

2.1.2. De faibles rendements de cacao enregistrés à partir des années 1980

Le changement climatique avec pour corollaire la baisse de la pluviométrie et la dégradation de la qualité des sols, impacte négativement les productions de cacao et du café. La réduction progressive des rendements a entraîné le découragement chez bon nombre de productions (figure 2).

Figure 2 : Répartition des producteurs de café et de cacao en fonction des rendements



Source : Nos données d'enquêtes, avril 2023

La figure 2 fait une répartition des producteurs en fonction des rendements. Le constat qui se dégage de cette figure c'est que les rendements des producteurs enquêtés n'excèdent pas deux (2) tonnes à l'hectare. Il ressort de l'analyse que 55,55 % des producteurs actuels (2023) de café et de cacao ont moins d'une tonne à l'hectare par an. Ensuite, 33,33 % ont un rendement d'une tonne par an et seulement 11,11 % ont un rendement de plus de deux (2) tonnes à l'hectare par an. Les producteurs ayant un faible rendement expliquent cette situation par le fait que dans le département de Dimbokro, les plantations de café et de cacao ont vieilli et ne résistent plus au changement climatique. Produire plus nécessite désormais beaucoup d'efforts physiques et des moyens financiers pour recourir à la main d'œuvre salariée et acheter des intrants et des produits phytosanitaires pour l'entretien des plantations. Les moins nantis utilisent d'autres stratégies. En effet, n'ayant pas assez de moyens pour entretenir leurs plantations de cacao ou de café, ils procèdent au renouvellement des plantations en associant d'autres cultures ou en remplaçant les pieds de cacao par d'autres cultures (photo 1).

Photo 1 : un champ reconverti (anacardiens et palmiers) à sogansou



Photo prise le 10 avril 2023

Selon le propriétaire de ce champ que nous avons rencontré à Sogansou, cette parcelle de 4 hectares était (entre 1953-1985) un grand champ de cacao qui pouvait produire jusqu'à 10 tonnes. Aujourd'hui, il n'existe plus un seul pied de cacaoyer. Il est donc obligé de pratiquer sur le site l'anacardier et le palmier à huile pour subvenir à ses besoins. La tendance actuelle est à l'adoption d'autres cultures plus viables et résistantes permettant aux populations de sortir de la pauvreté. Cependant, le cacao occupe encore un certain nombre de superficies dans les campagnes, bien que les revenus soient faibles. Notre enquête a montré que 15 à 25% des populations enquêtées tirent encore leurs ressources de revenus dans le cacao.

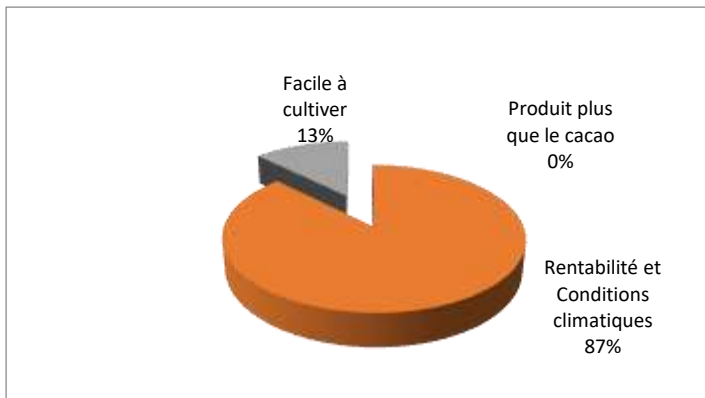
2.2. De la culture du cacao à l'adoption de l'anacarde

L'introduction de la culture dans la région du N'zi-Comoé a été possible grâce à une action conjuguée des structures spécialisées du monde agricole telle que L'ANADER, les autorités politiques, administratives et certaines bonnes volontés. Dans le département de Dimbokro, c'est en 2003 que l'ANADER a décidé d'introduire la culture dans la région par une sensibilisation des populations sur les biens fondés de cette culture. Les responsables de cette structure ont expliqué aux paysans que la culture de l'anacarde peut valablement remplacer le binôme café-cacao.

2.2.1. Des conditions naturelles favorables

Selon, (Gouma, 2003, op. cit. par Tuo , 2020) la culture de l'anacarde en Côte d'Ivoire date de 1951. À cette époque, quelques plantations ont été créées dans le nord et dans le centre du pays. Dans la région du N'zi en général et le département de Dimbokro en particulier on dénombrait aussi quelques superficies d'anacarde. Cette culture a été mise en place pour lutter contre la déforestation dans les zones de savane en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi l'Etat ivoirien a importé du Brésil la noix d'acajou. Selon monsieur Kouamé Augustin, président de la coopérative UPAD-SCOOPS de Dimbokro, les superficies d'anacarde étaient estimées à environ 50 hectares en 1980 et étaient localisées juste après le fleuve N'Zi dans le but de créer une réserve forestière. Ce n'est qu'à partir de 1980, que les programmes de plantations ont été réalisés et étendus à toute la zone écologiquement favorable dans la mesure où les qualités écologiques de la plante répondaient à l'attente des autorités. L'anacardier était donc considéré comme l'arbre idéal pour assurer le reboisement de cette région dont la forêt a été détruite. Les résultats des premiers champs d'essai ont poussé les populations à vulgariser cette culture à partir de 2003 (figure 3).

Figure 3 : Raisons de production de l'anacarde



Source : Nos données d'enquête, avril 2023

L'analyse de la figure 3 montre que 87 % des producteurs cultivent la noix de cajou parce que les conditions climatiques lui sont favorables d'une part, et d'autre part, les rendements sont satisfaisants. En effet l'anacardier résiste à toutes les saisons (saison sèche et saisons

pluvieuses) de l'année. 13 % des personnes enquêtées trouvent que l'anacarde est facile à cultiver. Pour elles, l'anacardier peut cohabiter avec plusieurs cultures sans que sa productivité ne soit entachée. D'ailleurs ces résultats sont comparables à celle de Kouao (2020, p 82-85) dans ses recherches dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro qui a montré les mêmes motivations des producteurs.

2.2.2. L'implantation d'une usine de transformation de la noix de cajou et la création de coopératives : des facteurs enclins à la production de noix de cajou dans le département de Dimbokro

L'implantation d'une usine de transformation et la mise en place de coopératives ont permis de booster la production de la noix de cajou dans le département de Dimbokro. Il s'agit entre autres de l'usine OLAM et de la création d'une union de coopératives appelée UPAD-N'ZI COOPCA. Localisée à Dimbokro, dans le N'Zi Comoé, l'usine OLAM utilise une technologie indienne de cuisson à vapeur. Installée depuis 1994 en Côte d'Ivoire, la société OLAM (photos 2 et 3) a été un facteur très déterminant dans le processus de développement de l'anacarde à Dimbokro. La société emploie non seulement 1300 personnes mais achète également entre 15 % à 20 % au prix fixé par le conseil coton anacarde. Cette garantie du prix d'achat rassure et motive les producteurs, car l'usine de OLAM a une capacité de transformation de 5 000 tonnes de noix brutes par an. Elle a contribué à la mise sur pied d'autres petites unités qui exercent dans sa zone d'activité.

Photo 2 : Siège administratif d'OLAM à Dimbokro



Photo prise le 14 avril, 2023

Photo 3 : Entrepôt de conservation et de tri de l'anacarde brute d'OLAM



Photo prise le 14 avril, 2023

Les photos 2 et 3 présentent la société OLAM. Située au quartier commerce de Dimbokro, le siège de la société OLAM a en son sein les membres du personnel, des bureaux administratifs et des entrepôts de conservation de l'anacarde traité. Cette usine est accessible à tous.

A côté de la société OLAM, il existe une union de coopératives de la région du N°ZI dont le siège se trouve à Dimbokro. Dénommée UPA-N°ZICOOPCA. Elle a en son sein 8 coopératives dont 4 à Dimbokro, 3 à Bocanda et 1 à Kouassikouassikro. Elles œuvrent à l'amélioration des conditions de vie et de travail des différents membres en leur offrant des intrants et appuis financiers. En outre, elles se chargent de l'achat et de la commercialisation de la noix de cajou des différents producteurs.

2.2.3. Des structures d'encadrement efficaces

Les planteurs d'anacarde deviennent de plus en plus nombreux dans le département de Dimbokro. A ce titre, l'Agence Nation de Développement Rural s'est assignée la tâche de leur encadrement. Selon un agent de l'ANADER Dimbokro, l'Etat de Côte d'Ivoire a mis en place le projet de promotion de la chaîne de valeur anacarde (PPCA) dans le but de mieux suivre les producteurs. En effet le PPCA est un projet qui a débuté en 2018 dont l'objectif est de former trois cents soixante (360) producteurs d'anacarde par an repartit dans soixante-seize (76) villages. En ce qui concerne l'orientation de la formation, elle est basée sur le ramassage de l'anacarde, l'entretien de la plantation (traitement aux produits phytosanitaires, fertilisation du sol, lutte contre les maladies et insectes). Toutefois, les formations vont aussi à l'endroit de la commercialisation et du suivi. Ce qui est innovant dans le projet, c'est la formation en ligne qui est une méthode très efficace. Pour mieux suivre la formation, les producteurs sont organisés en groupe de vingt (20) personnes et formés deux fois dans le mois sur une parcelle d'expérimentation. Cette intensification de l'encadrement permet d'avoir de bons rendements et l'extension des superficies cultivées comme l'indique le tableau 2.

Tableau 2 : évolution des Superficie d'anacarde

Superficie	Effectif	Fréquences
Moins d'un hectare	5	10 %
1 ha à 3 ha	23	46 %
4 ha à 5 ha	12	24 %
Plus de 5 ha	10	20 %

Source : Nos données d'enquêtes, avril 2023

Les données du tableau 2 montrent que seulement 10% des personnes enquêtées ont moins d'un hectare comme superficie d'anacarde. En effet 70% des personnes enquêtées ont une superficie comprise entre 1 et 5 hectares, et 20% ont plus de 5 hectares. Ces chiffres montrent qu'il existe de grands champs d'anacarde à Dimbokro (photo 4) dus à la performance des structures d'encadrement.

Photo 4 : un champ d'anacarde en production à Sogansou



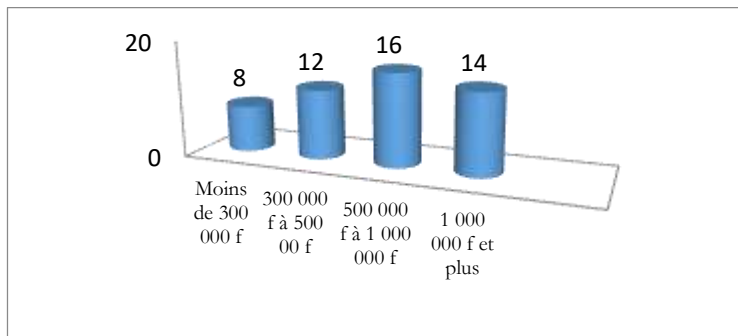
Photo prise le 16 avril 2023

La photo de ce champ est prise dans le village de Sogansou après un entretien avec le chargé des activités agricoles du village. Une visite de quelques champs nous a permis de nous rendre compte de l'essor de l'anacarde à Dimbokro. Ce jeune champ de 4 hectares est rentré en production depuis 2019 et le rendement est de 2 tonnes/hectare en moyenne. Le propriétaire nous explique que c'est grâce aux efforts conjugués des agents de l'ANADER, de la société OLAM et de l'appui de sa coopérative qu'il est arrivé à ce résultat.

2.2.4. Des revenus acceptables

Les revenus tirés de la vente de la noix de cajou sont des éléments de motivation, un des facteurs encourageant sa culture. Aux dires de certains paysans, les revenus vont jusqu'à plus de 1 000 000 FCFA comme l'indique la figure 4

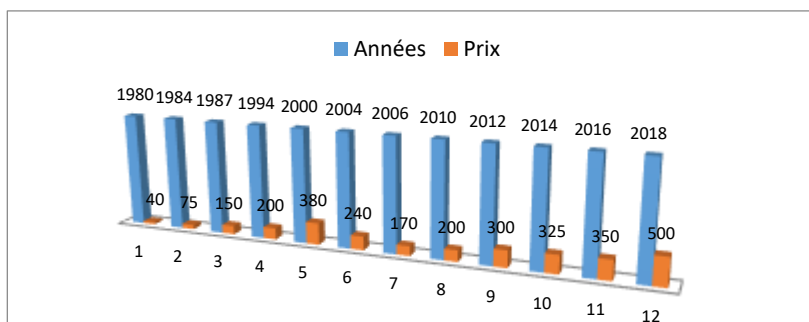
Figure 4 : Répartition des producteurs enquêtés selon le revenu



Source : nos données d'enquête, avril 2023

L'analyse de la figure 4 montre que la culture de l'anacarde est une activité rentable. Selon les données de l'enquête, seulement 16% des personnes enquêtées ont moins de 300 000 f/an comme revenu après la vente de l'anacarde. Pendant que 24 % des producteurs ont un revenu compris entre 300 000 f et 500 000 f, 32 % ont un revenu compris entre 500 000 f à 1 000 000 f et 28 % ont un revenu annuel de plus d'un million. Ces revenus sont obtenus grâce au prix bord champ de l'anacarde de plus en plus incitateur en effet, jusqu'à 1980 le prix du Kilogramme de l'anacarde était encore bas. Ce prix va être bonifié au fil des années jusqu'à atteindre un prix très encourageant en 2018. La figure 5 montre une évolution du prix d'achat (FCFA) du kilogramme de noix de cajou en Côte d'Ivoire de 1980 à 2018.

Figure 5 : évolution des prix de l'anacarde de 1980 à 2018



Source : données tirées des annales du Conseil Coton Anacarde, 2019

La figure 5 montre une variabilité des prix bord champ de la noix de cajou qui passent de 40F CFA en 1980 à 380 F CFA en 2000. En 2004, la crise sociopolitique qu'a traversé le pays a provoqué une chute de la production et du prix jusqu'en 2006. A partir de 2010 le prix va être relevé à nouveau pour atteindre 500 F CFA en 2018 avant de connaître à nouveau une baisse. En effet, le conseil coton-anacarde en charge la filière, a fixé pour la campagne 2022-2023, le kilogramme à 315 F CFA. Cependant, selon les informations recueillies auprès de certains producteurs, ce prix, quoi qu'en baisse, n'est pas respecté par des acheteurs. Ceux-ci au mépris du prix bord champ indiqué, achètent la noix de cajou aux producteurs entre 200 f à 300 f. ce constat a été fait dans le village Ahua. Néanmoins 28,38% des producteurs disent avoir vendu leurs produits à un prix supérieur au seuil fixé par le conseil coton-anacarde (375 F CFA). Les producteurs du village d'Abidji ont eu cette faveur. Selon CommodAfrica, la cause principale de la fluctuation des prix vient du Vietnam et de l'Inde, deux grands pays transformateurs de noix de cajou. Les producteurs privilégient plus les ventes individuelles ; c'est-à-dire que chacun préfère vendre aux collecteurs ou pisteurs. Ce mode d'écoulement des produits présente des avantages mais aussi des inconvénients. En début de campagne, les prix peuvent grimper jusqu'à 400 FCFA, car les acheteurs veulent collecter rapidement et en grande quantité les noix de cajou en vue de les exporter pour honorer leur engagement vis-à-vis des acheteurs indiens et vietnamiens. Une fois cette période passée, en milieu de campagne, les prix chutent et le kilogramme de la noix de cajou est acheté en dessous du seuil fixé par le conseil coton-anacarde.

3. Discussion

Nous avons démontré dans ce travail que le déclin de la cacaoculture dans le département de Dimbokro a entraîné une paupérisation des populations rurales qui ont adopté l'anacarde comme la solution palliative. Cette situation est vécue aussi dans le département de Daoukro où Aloko et al., (2014 : 134) ont montré que face à la crise et dans le souci de garantir les revenus des ménages ruraux, de nouvelles cultures ont été introduites dans l'espace. L'auteur explique en effet, que l'hévéa, l'anacarde et le palmier à huile dominent désormais l'espace agricole. Il fait savoir que dans le cas de Daoukro, l'anacarde vient désormais en première position des superficies cultivées avec 58% contre 11% pour le

cacao et 7% pour le café. Pour arriver à cette situation, un rapport de la Banque Mondiale (2019 : 20) explique que le rendement moyen, du verger ivoirien est resté constant autour de 450-550 kg par hectare au cours des 20 dernières années. Ce rendement reste très en deca de celui qui pourrait être facilement atteint avec les technologies déjà disponibles. Ce faible rendement montre que l'augmentation de la production de cacao a été le résultat d'une extension massive des surfaces cultivées plutôt qu'une hausse généralisée des rendements avec des modes de production qui n'ont guère évolué au cours des années. Ce qui veut dire que la culture du cacao est restée tributaire des conditions climatiques qui ne sont plus enclines à son développement. C'est pourquoi Faussey-Domalain et Vimard (1991 : 96) évoquent explicitement les différents facteurs géographiques qui ont conduit à la chute de la production du cacao dans en zone forestière. Selon eux, le développement des cultures d'exportation en zone forestière ivoirienne a déclenché une intense course à la terre. Cette situation a provoqué l'émiettement du paysage agricole, du fait de la cacao-culture, l'appauvrissement des sols dû à leur surexploitation, la disparition systématique de la végétation forestière et les perturbations climatiques avec pour corollaire, la désorganisation des cycles saisonniers. Tous ces éléments sont considérés comme les vecteurs essentiels de la crise cacaoyère à l'Est du pays. Cette crise cacaoyère à l'Est de la Côte d'Ivoire, a permis d'ouvrir un autre front pionnier de la cacao-culture, dans les régions forestières du grand-Ouest. A partir de cet instant, d'autres cultures ont fait leur apparition dans l'ancienne boucle du cacao. En ce qui concerne le département de Dimbokro, l'anacarde, longtemps ignoré, est devenu la culture de rente la plus pratiquée. Plusieurs facteurs expliquent l'essor de cette culture. Les conditions climatiques sont favorables, un encadrement efficient et des revenus substantiels. Dans le cas de notre travail, 13 % des personnes enquêtées trouvent que l'anacarde est facile à cultiver. Pour eux, l'anacardier peut cohabiter avec plusieurs cultures sans que sa productivité ne soit entachée. D'ailleurs, ces résultats sont comparables à celle de Kouao (2020, op. cit.) dans ses recherches dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro où il a montré que les mêmes raisons évoquées ici ont été celles avancées par les populations pour cultiver l'anacarde dans ces différentes localités. Les conditions climatiques ne sont pas assurément les seuls facteurs du développement de cacao culture à Dimbokro. Selon Dian (1985 : 187), le développement de l'économie de plantation forestière a nécessité l'apport en travail d'une

main-d'œuvre étrangère, laquelle a favorisé son expansion. Cette main d'œuvre est d'origine diverse. Ce sont entre autres : la Haute-Volta (71%), le Soudan français ou actuel Mali (11 %), zone de savane de Côte-d'Ivoire (18%). Le recensement général de la population de 1975 situe l'immigration rurale étrangère de la Boucle du cacao à 197 855 personnes soit 26.7 % des immigrés étrangers en zone rurale de Côte-d'Ivoire. L'immigration rurale des Ivoiriens dans la même région concerne 46 852 personnes, soit 11 % de tous les immigrés ruraux ivoiriens (cahier du CIREC, 1982 : 72). "L'immigration dans la Boucle du cacao était essentiellement une migration de travail. Elle concernait en premier lieu des originaires de pays à faibles possibilités économiques mais à population relativement dense" (Deniel, 1968 : 50). Elle est subsidiairement l'affaire des populations des savanes du Centre et du Nord de la Côte-d'Ivoire. Les Migrants allaient dans la Boucle du cacao non seulement à la recherche d'un emploi de salarié agricole mais aussi dans l'espoir de s'installer comme planteur. Ce deuxième volet des motivations et la réussite économique de certains migrants (bien que relative) ont accéléré le mouvement migratoire en direction de la Boucle du cacao. N'est-ce pas cette recherche du bien-être qui pousse les populations à adopté d'autres cultures de substitution ? (Boserup, 1965 : 214) montre que l'investissement dans la plantation d'anacardiens relève d'innovations paysannes et résulte de la combinaison de trois à quatre facteurs principaux : le marché, la dégradation environnementale structurelle et les incertitudes foncières. Le quatrième facteur est celui des réseaux familiaux et des flux d'information et de travail entre la zone cotonnière au nord et la zone cacaoyère au sud. Pour lui, le boom de l'anacarde s'explique en partie par le marché : envolée des prix de l'anacarde en 1994–2000 et 2014–début 2018, stagnation du prix du coton depuis 2012, hausse du coût des intrants, et donc du coût de production pour le coton mais aussi pour le cacao. La première conséquence « agroécologique » du passage du cotonnier ou du cacaoyer à l'anacardier est celle de la disparition du recours aux intrants chimiques. Pour l'instant, l'anacardier se passe d'intrants. C'est une culture dont l'adoption requiert de la terre, un peu de travail mais pas de capital financier lors de l'installation par semis, ce que recherche l'agriculture familiale pour réduire les risques. En dehors du volet économique et des conditions climatiques, certains auteurs expliquent l'adoption de l'anacarde par une dimension sociale. En effet, selon *Ruf et al.*, (2019 : 5) la dimension sociale de l'adoption massive de l'anacarde est largement

confirmée, via le principe de l'arbre marqueur de terre, aidant le planteur à protéger son patrimoine terre-plantation, tant en zone cotonnière qu'en zone cacaoyère. Sur cette fonction d'investissement dans l'arbre pour réduire l'insécurité foncière, l'anacardier remplace ou accompagne le cacaoyer, qui a joué ce rôle pendant des décennies, mais qu'il ne peut plus jouer du fait des mortalités à la replantation post-forestière.

Conclusion

Le cacao et le café sont les cultures de rentes qui ont été les produits les plus convoités dans le département de Dimbokro jusqu'en 1978. Le Département a connu une période prospère grâce à ces cultures. L'exploitation excessive de la forêt pour la pratique du café et du cacao a engendré la modification du paysage agraire. On assiste alors au déboisement forestier origine du changement climatique du département. Cette situation a eu des effets néfastes sur la production de caféiers et de cacaoyers entraînant la réduction de la taille des parcelles, la chute des rendements et des difficultés financières. Aujourd'hui, dans le département de Dimbokro toutes les populations ont le regard tourné vers la production de la noix de cajou. L'émergence de cette nouvelle culture de rente (l'anacarde), vient relancer l'économie. Elle permet à la plupart des producteurs d'avoir un revenu minimum de 500 000 FCFA/an. Certains producteurs font des ventes de plus d'un million de francs. L'anacarde, avec ses rendements considérables est devenu aujourd'hui l'espoir de tout le département de Dimbokro.

Bibliographie

Aloko-N'guessan Jérôme, Djako Arsène, N'guessan Kouassi Guillaume (2014), « crise de l'économie de plantation et modification du paysage agraire dans l'ancienne boucle du cacao : l'exemple de Daoukro », *article in european scientific Journal*, february 2014 edition vol 10, n°5, 18p

Banque Mondiale (2019), étude sur la diversification du cacao et de la noix de cajou, *rapport final version 2020*, 96p

Boserup Ester (1965), *The conditions of agricultural growth: the economics of agrarian change under population pressure*. Londres, Grande-Bretagne : Allen et Unwin, 128p

Cahiers du CIRES no 31-32. Déc. 1981 - mars 1982. Numéro spécial, p72

Deniel Raymond (1968) « De la savane à la ville. Essai sur la migration des mossis vers Abidjan et sa région », Paris, Aubier, *Collection Tiers Monde et Développement*, p50

DIAN Boni (1985), *l'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière*, thèse de doctorat : géographie : université nationale de Côte d'Ivoire, p 187

Faussey-Domalain Cathérine et Vimard Patrice (1991) « agriculture de rente et démographie dans le sud-est ivoirien. Une économie villageoise assistée en milieu forestier péri-urbain », *article in revue Tiers Monde*, 20p

KOUAO N'Kpomé Styvince Romaric, (2020), *Analyse des mutations géographiques liées à la culture de l'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire)*, Thèse pour le Doctorat Unique de Géographie, pp 82-85

Rapport CI CTF/ Groupe d'Experts (2006), « caractérisation des zones productrices de cacao en Côte d'Ivoire », 25 p

Ruf François, Siaka Koné et Bebo Boniface (2019), « le boom de l'anacarde en Côte d'Ivoire : transition écologique et sociale des systèmes à base de coton et de cacao », *article de recherche*, *Cah.Agric.*, 28, 21, 12p

Tuo Donoupkoro, (2020) « la problématique de la culture de l'anacarde au nord de la côte d'ivoire. » Article *in revue de l'acaref*, *Centre de Recherche pour le Développement (C.R.D) à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké.*, 11p